

PRÉVENIR ET ÉDUCUER

Le 24 avril 2023, La Poste émet un carnet de 10 timbres-poste s'intitulant «prévenir et éduquer» illustré par l'apprentissage des gestes de premiers secours et l'intervention des secouristes bénévoles de la Croix-Rouge française lors des dispositifs prévisionnels de secours.



Réf. : 11 23 470

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Prévenir et éduquer...

Le secourisme est une activité fondatrice du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Au fil des années, son champ d'intervention s'est élargi afin de répondre aux nouveaux besoins de la société. Des situations d'urgence aux secours quotidiens en passant par la formation du grand public aux gestes qui

sauvent et à la réduction des risques, la Croix-Rouge française est impliquée tous les jours auprès des citoyens pour apporter une réponse adaptée.

Agréée de sécurité civile, la Croix-Rouge française contribue à la couverture sanitaire des manifestations grand public en mettant en place des dispositifs prévisionnels de secours (DPS). Ces dispositifs sont assurés par des volontaires intervenants secouristes, presque tous bénévoles, dont les missions principales consistent à protéger, secourir et alerter.

Dans certains départements, elle vient également en appui des secours publics en intervenant sur la voie publique ou à domicile grâce à son réseau de secours. En 2021, ce ne sont pas moins de 4 780 postes de secours et 8 600 opérations de prompt secours qui ont été assurés par les 9 157 bénévoles secouristes de l'association.

Par ailleurs, la Croix-Rouge française, acteur majeur de la formation aux premiers secours, forme également chaque année des milliers de personnes aux gestes qui sauvent.

Aujourd'hui seuls 49% des français estiment connaître les comportements qui sauvent et seulement 40% de la population est formée aux gestes de premiers secours et ce n'est pas suffisant. Savoir anticiper, se préparer et éviter les dangers mais aussi savoir réagir et pratiquer les bons gestes peut sauver des vies. Le citoyen est le premier maillon de la chaîne de secours, dans 9 situations d'urgence sur 10, c'est la vie d'un proche qui est en jeu. Pour la Croix-Rouge française, il faut que 80% de la population soit formée aux gestes qui sauvent. En 2021, l'association a formé et initié 68 000 personnes aux gestes de premiers secours

La Poste et la Croix-Rouge française partenaires depuis 1914

Depuis 2006, plus de 27 millions d'euros ont été reversés par La Poste à la Croix-Rouge française afin de financer de nombreuses actions internationales, nationales ou locales menées dans le domaine de la santé, de l'action humanitaire et sociale.

Le reversement de cette surtaxe a contribué à la mise en place de nombreux projets de la Croix-Rouge française dans des domaines d'activité divers, parmi lesquels :

-La montée en puissance des actions de secourisme, soit par la création de l'activité secourisme à proprement parler (comme dans les Alpes-de-Haute-Provence) ou par la modernisation du matériel(à Lens par exemple), mais aussi pour permettre au réseau Croix-Rouge française de renouveler son matériel et rénover ses locaux destinés à la formation aux gestes qui sauvent

- Le Déploiement de dispositifs itinérants partout en France avec Croix-Rouge sur Roues, structure multiservices allant au-devant des publics précaires qui n'ont pas les moyens de se déplacer dans les unités fixes de l'association.

- Le développement de dispositifs d'accompagnement liés à l'hygiène, si important pour l'estime de soi. Par exemple, la laverie solidaire (qui a pour objectif

de mettre gratuitement à disposition des personnes en situation de vulnérabilité un espace où elles pourront laver leur linge) ou encore le projet Solidouches (qui permet à des publics précaires d'accéder à l'hygiène) permettent aussi aux personnes accompagnées de trouver un espace convivial d'accueil, d'écoute et d'orientation.

- La création d'espaces Halte Répit Détente Alzheimer en Normandie et dans l'Hérault. Ces lieux d'accueil non médicalisés proposent des activités adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face à face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

- L'amélioration des conditions d'accueil et d'activité dans de nombreuses unités locales de la Croix-Rouge française, par exemple l'unité d'aide alimentaire de l'antenne d'Epinal, de Montauban ou les vestiboutiques de Pontarlier, de Mayotte, de Quimper, de Caux Vallée de Seine, etc.

- La mise en place de transports adaptés aux personnes âgées et aux résidents de structures Croix-Rouge française, pour favoriser leur autonomie et maintenir le lien social, comme par exemple dans la région de Tours ou dans les Yvelines.

L'ensemble des projets mis en œuvre par la Croix-Rouge française est présenté sur le site officiel www.croix-rouge.fr.

La Croix-Rouge française et Le Groupe La Poste travaillent ensemble à la création de produits philatéliques depuis 1914.

Concrètement que fait la Croix-Rouge française avec 2 € reversés sur la vente d'un carnet de timbres ?

- Elle procure 2 repas complets à des personnes vulnérables ;
- Elle sécurise une mère en lui donnant tout ce qu'il lui faut pour nourrir son bébé pendant une journée ;
- Elle distribue 6 couvertures de survie isothermes.

© La Poste – Croix-Rouge française - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : Olivier BALEZ

Impression : héliogravure

Format du carnet : 85 x 165 mm

Format des timbres : 38 x 24 mm

Présentation : 10 timbres-poste autocollants

Tirage : 500 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,16 € Lettre Verte

Prix de vente : 13,60 € dont 2 € de surtaxe reversés à la Croix-Rouge française

Timbre à date : Mise en page du logo de la croix de la Croix-Rouge française

Mentions obligatoires : Création Olivier Balez d'après photos © Alex Bonnemaïson et © Nicolas Beaumont

Les infos pratiques

Le carnet sera vendu en avant-première les vendredi 21 et samedi 22 avril à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 19H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

(Oblitération jusqu'à 17H).

*Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarradencre.fr,
le site de référence de l'actualité philatélique.*

À partir du 24 avril 2023, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre » dans tous les bureaux de poste, auprès des facteurs, au Musée de La Poste, 34 Bd de Vaugirard, 75015 Paris, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65



Ségolène GODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.